

La mise à distance du mouvement des femmes par l'économie sociale: réflexions sur le cas québécois

Pierre-Andre Tremblay, Université du Québec à Chicoutimi; Eloïse Gaudreau, Université du Québec à Chicoutimi; Danièle Maltais, Université du Québec à Chicoutimi; Marielle Tremblay, Université du Québec à Chicoutimi; Suzanne Tremblay, Université du Québec à Chicoutimi

La mobilisation des groupes de femmes et de leurs membres a largement contribué à la réémergence et à la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire dans la sphère publique québécoise pendant les années '90. Or, 20 ans plus tard, on constate que le rapport entre l'économie sociale et le mouvement féministe s'appréhende en termes de distance plutôt qu'en termes de collaboration. Comment interpréter cet éloignement?

L'économie sociale et solidaire partage avec les mouvements sociaux le même espace de transformation sociale, où se retrouvent souvent les mêmes acteurs. Elle entretient donc fréquemment des rapports étroits avec les mouvements sociaux, auxquels elle fournit certains moyens pour réaliser leurs intentions. Le mouvement des femmes, un des principaux mouvements sociaux contemporains, a ainsi fait de l'économie solidaire un de ses modes d'action privilégiés. Mais ces liens n'ont rien d'automatiques et sont fréquemment l'objet de tensions.

Cette communication s'appuie sur une étude de la documentation (nationale) sur les rapports entre ESS et mouvement des femmes, produite tant par les études scientifiques que par les divers protagonistes. Elle est complétée par des entrevues semi-dirigées avec des personnes parties prenantes de l'économie sociale (entrepreneurs sociaux, agents de développement) et des organisations du mouvement des femmes (animatrices, militantes, intellectuelles) dans une région du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une comparaison des déclarations des acteurs pendant les années 90 et de l'évolution des modalités de réalisation des projets d'économie sociale montre une distance croissante, tant sur le plan des intentions que sur celui des modalités de prise de décision, des rapports aux appareils d'État, etc. La reconnaissance et l'institutionnalisation de l'économie sociale par l'État québécois, conjugué avec des objectifs gouvernementaux négligeant la lutte à la pauvreté, sont en contradiction, ou à tout le moins en tension, avec les valeurs, formes organisationnelles et revendications du mouvement québécois des femmes. Par ailleurs, l'institutionnalisation de l'économie sociale a graduellement réduit le pouvoir qu'avaient les groupes de femmes sur les critères d'admissibilité, l'évaluation des projets et la distribution du financement. Cela a amené une exclusion des groupes de femmes comme acteur central.

Cette communication permet d'aborder des considérations plus larges, notamment les tensions entre les visions plus sociales et les visions plus économistes de l'économie sociale. La compréhension de la conjonction entre le social et l'économique, qui est l'enjeu premier de l'économie sociale et solidaire, ne peut se faire uniquement en regardant la production matérielle des entreprises, mais aussi en analysant leurs rapports à la structure des opportunités politiques où agissent les acteurs du changement social.

Références

- Côté, Denise. (2010). Difficiles convergences: mouvement des femmes et économie sociale - l'expérience québécoise. In Isabelle Guérin, Madeleine Hersent & Laurent Fraisse (Eds.), Femmes, économie et développement (pp. 289-312). Paris: ÉRÈS.
- D'Amours, Martine. (2006). L'économie sociale au Québec. Montréal: Éditions Saint-Martin-ARUC-ÉS.
- Graefe, P. (2002). The social economy and the state: linking ambitions with institutions in Québec, Canada. Policy and politics, 30(2), 247-262.